

**Référent·e « Harcèlement Sexuel  
et Agissements Sexistes » (HSAS) du CSE**

**Responsable de la Formation**

**Stéphanie Moullet, enseignante-chercheure**

Portable : 06.44.16.01.19

Standard IRT : 04.13.94.19.75

[stephanie.moullet@univ-amu.fr](mailto:stephanie.moullet@univ-amu.fr)

<b>Lieu de formation inter</b>	Institut Régional du Travail (Aix-Marseille Université) 63 La Canebière - 13001 Marseille
<b>Durée de la formation</b>	1 journée - 7 heures
<b>Public concerné</b>	<p>Les représentant·e·s du personnel désigné·e·s par le CSE comme Référent·e de lutte contre le Harcèlement Sexuel et Agissements Sexistes (HSAS) dans les entreprises du secteur privé de la région PACA.</p> <p><b>Formation prise en charge par l'employeur</b></p>
<b>Niveau de formation</b>	<p><b>Formation initiale</b> (aucun prérequis exigé)</p> <p>La formation s'adresse aux Référent·e·s de lutte contre le Harcèlement Sexuel et les Agissements Sexistes pour exercer les missions qui lui sont attribuées.</p>
<b>Objectifs de la formation</b>	<p><b>Être capable d'assurer efficacement son rôle et de développer ses compétences, de prendre sa place dans le CSE et dans la démarche globale de prévention des risques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Comprendre les enjeux et les mécanismes du harcèlement sexuel et des agissements sexistes ;</li> <li>▪ Connaître le rôle, les missions et les moyens du ou de la référent·e ;</li> <li>▪ Maîtriser le cadre juridique du harcèlement sexuel en entreprise ;</li> <li>▪ Réagir face à une situation de harcèlement sexuel ;</li> <li>▪ Identifier les acteurs de la santé au travail et savoir orienter les salarié·e·s victimes ;</li> <li>▪ Intégrer ses missions au sein de la prévention du harcèlement sexuel.</li> </ul>
<b>Points forts</b>	<p><b>Partage en faveur une démarche interactive</b> : la participation des stagiaires et le partage de leurs expériences sont privilégiés.</p> <p><b>Savoir</b> : des apports théoriques et juridiques sont nécessaires pour délimiter le terrain d'action et le cadre des missions.</p> <p><b>Efficacité</b> : l'intérêt est d'aider les stagiaires à rendre plus efficace le fonctionnement de la démarche de prévention des risques et le déroulement de leurs actions.</p> <p><b>Pratique</b> : une approche de terrain est apportée par des spécialistes (juriste, psychologue du travail)</p>

<b>Outils pédagogiques</b>	Diffusion par diapositives Supports écrits Cas pratiques Références à de la documentation et à la réglementation
<b>Contenu de la formation</b>	<p><b>Bien connaître cette nouvelle mission parmi celles du CSE</b>  <b>Connaître les moyens de fonctionnement</b>  <b>État des lieux et enjeux du harcèlement sexuel et des agissements sexistes</b></p> <p><b>Maîtriser le cadre juridique du harcèlement sexuel en entreprise</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Définitions du harcèlement sexuel - Distinguer les agissements sexistes</li> <li>▪ Stéréotypes et les préjugés</li> <li>▪ Maîtriser les définitions et périmètre du harcèlement sexuel / Reconnaître une situation de harcèlement sexuel ou d'agissements sexistes</li> <li>▪ Les devoirs de l'employeur dans son obligation générale de sécurité</li> <li>▪ Rôles et interventions des différents acteurs</li> </ul> <p><b>Comment assurer son rôle de référent en matière d'harcèlement sexuel ou agissements sexistes ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Détecter les situations à risques et gérer les situations de crise</li> <li>▪ Définir une procédure d'intervention</li> <li>▪ Réagir à un cas de harcèlement sexuel</li> <li>▪ Comportements à adopter et erreurs à éviter</li> </ul> <p><b>Prévenir le harcèlement sexuel et les agissements sexistes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Prendre appui sur le dispositif de prévention de l'entreprise.</li> <li>▪ Connaître les moyens de la prévention</li> </ul>